

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Réunion du Conseil d'administration
de la
Banque européenne d'investissement

tenue le 10 mars 2016

**DÉCISIONS PRISES PAR
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

10 mars 2016

Présents

<u>Président</u> :	M.	W.	HOYER
<u>Vice-présidents</u> :	MM.	D.	SCANNAPIECO
		P.	van BALLEKOM
		J.	TAYLOR
		L.	BARANYAY
		R.	ESCOLANO
		A.	FAYOLLE
		J.	VAPAAVUORI
		C.	POPA
<u>Administrateurs</u> :			
	MM.	K.J.	ANDREOPOULOS
		J.	BLACK
		N.	CAMILLERI
		M.	DESCHEEMAECKER
		A.	EBERHARDS
		J-M.	FERNÁNDEZ RODRÍGUEZ
		F.	GIANSANTE
		J.	GREGOR
		M.	HECTOR
	M ^{me}	V.	IVANDIĆ
	M.	A.	JACOBY
	M ^{me}	I.	JANSEN
	M.	K.	KAKOURIS
	M ^{me}	K.	KARAVANOVA
	MM.	E.	MASSÉ
		J.	MORAN
		W.	NITSCHÉ
		M.	PÖDER
	M ^{me}	E.	RONCON SANTOS
	M.	A.	ROP
	M ^{me}	K.	SARJO
	M ^{me}	J.	SONNE
	M.	G.	THOMAS
	M ^{me}	M.	TUSKIENÉ
	MM.	Z.	URBAN
		T.	WESTPHAL

Experts :

MM.	A.	PANGRATIS
	T.	STONE

Administrateurs
suppléants :

MM.	C.	CUSCHIERI
	C.	DI CARLUCCIO
M ^{me}	C.	DÍAZ ÁLVAREZ DE TOLEDO
M.	M.	HEIPERTZ
M ^{me}	M.	KOBILICOVÁ
M ^{me}	R.	LAIGO
MM.	R.	LEPERS
	N.	PETRIS
M ^{me}	K.	RYSAVY
M ^{me}	S.	SANYAHUMBI
MM.	S.	SCALERA
	T.	SKURZEWSKI
M ^{me}	A.	TERRACOL
MM.	A.	TZIMAS
	P-J.	VAN STEENKISTE

Experts
suppléants :

MM.	J.M.	MÉNDEZ ÁLVAREZ-CEDRÓN
	Ph.	MILLS

Secrétaire :

M.	K.	TRÖMEL
----	----	--------

Réunion du Conseil d'administration

tenue le 10 mars 2016

Décisions prises par le Conseil d'administration¹

- Le président constate que le quorum est atteint.
- L'ordre du jour est adopté.
- Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

* * * * *

Opérations à l'intérieur de l'Union européenne

Projet ENERGIEPARK BRUCK ONSHORE WIND (AT)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 40 millions d'EUR, en faveur d'une société de projet pour financer la construction et l'exploitation, en Autriche, de trois parcs éoliens dans le Land de Basse-Autriche et dans le Burgenland, respectivement, d'une puissance totale de 39 MW.

Projet COMBINED HEAT AND POWER PLANT KIEL (DE)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 135 millions d'EUR, en faveur de Stadtwerke Kiel AG (SWK) pour financer la construction et l'exploitation d'une centrale de cogénération (de chaleur et d'électricité) d'une capacité de production approximative de 200 MW d'électricité et de 200 MW de chaleur dans la ville de Kiel, la capitale du Land de Schleswig-Holstein en Allemagne.

INITIATIVE CE-BEI EN FAVEUR DES PME EN FINLANDE (FI)

Le Conseil d'administration approuve, en faveur du FEI, une couverture du risque lié à la tranche de premier rang, d'un montant maximum de 205 millions d'EUR, afin de permettre au FEI de fournir des garanties à l'appui de la mise en œuvre, en Finlande, de l'Initiative en faveur des PME (IPME), dispositif conjoint du Groupe BEI et de la Commission européenne visant à soutenir les PME européennes au moyen d'instruments financiers avec partage des risques.

¹ Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être encore modifiées.

Projet ECOTITANIUM (FR)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 30 millions d'EUR, en faveur d'EcoTitanium pour financer la construction et l'exploitation de la première usine européenne de recyclage et de refonte de titane de qualité aéronautique et de déchets d'alliages.

Projet NORMANDY DAIRY PRODUCTION FACILITY (FR)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 55 millions d'EUR, en faveur de la coopérative agricole laitière les Maîtres laitiers du Cotentin (MLC) pour financer la construction et l'exploitation d'une usine laitière dotée de nouvelles lignes de production de lait pasteurisé à ultra-haute température (UHT), en vue d'augmenter les capacités et d'améliorer la compétitivité du groupe.

QUAERO EUROPEAN INFRASTRUCTURE FUND (FR)

Le Conseil d'administration approuve une prise de participation, d'un montant maximum de 40 millions d'EUR, dans Quaero European Infrastructure Fund. Ce Fonds ciblera des investissements dans des projets d'infrastructure européens de petite et moyenne dimension dans les secteurs suivants : transports, éducation, télécommunications, services collectifs et énergies renouvelables.

Projet PORT OF CORK-RINGASKIDDY PORT REDEVELOPMENT (IE)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 30 millions d'EUR, en faveur de Port of Cork Company (PoCC) pour financer l'extension des installations portuaires en eau profonde de Ringaskiddy du port de Cork.

PRÊT POUR LES ETI : UNICREDIT IV (IT)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les ETI, d'un montant maximum de 300 millions d'EUR, en faveur d'Unicredit S.p.A. (UC) pour financer des investissements admissibles réalisés pour l'essentiel en Italie par des ETI, principalement dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme ainsi que dans d'autres secteurs tertiaires.

Prêt pour les PME : UNICREDIT VIII (IT)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les PME, d'un montant maximum de 500 millions d'EUR, en faveur d'Unicredit S.p.A. (UC) pour financer des investissements admissibles réalisés pour l'essentiel en Italie par des PME dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme ainsi que dans d'autres secteurs tertiaires.

Projet A6 ALMERE MOTORWAY PPP (NL)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 100 millions d'EUR, en faveur d'une société de projet pour financer l'extension et la modernisation d'un tronçon de 13,6 km de l'autoroute A6 entre Almere Havendreef et Almere Buiten-Oost dans le cadre d'un contrat de conception, construction, financement et entretien (DBFM).

ODEWALD RENEWABLE ENERGY INFRASTRUCTURE FUND (opération régionale – pays de l'UE)

Le Conseil d'administration approuve une prise de participation, d'un montant maximum de 80 millions d'EUR, dans Odewald Infrastructure Fund SCS. Ce Fonds ciblera des investissements dans des infrastructures liées aux énergies renouvelables, à savoir des projets de petite et moyenne dimension ayant trait à l'énergie solaire photovoltaïque, à l'énergie éolienne terrestre et à l'énergie hydroélectrique, principalement dans l'UE.

SUSI RENEWABLE ENERGY FUND II (opération régionale – pays de l'UE)

Le Conseil d'administration approuve une prise de participation, d'un montant maximum de 66 millions d'EUR, dans SUSI Renewable Energy Fund II. Ce Fonds ciblera des investissements dans des projets de petite et moyenne dimension ayant trait aux énergies renouvelables, essentiellement des projets relatifs à l'énergie solaire photovoltaïque et à l'énergie éolienne terrestre, et réalisés principalement dans des pays européens ciblés.

Opérations à l'extérieur de l'Union européenne

Prêt pour les PME : EMIRATES NBD (Égypte)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les PME, d'un montant maximum de 25 millions d'USD (environ 23 millions d'EUR), avec mise en œuvre d'un mécanisme de partage des risques de l'UE, en faveur d'Emirates NBD S.A.E (ENBD) pour financer des projets d'investissement réalisés par des entreprises privées dans les secteurs de la production et des services.

Prêt pour les PME et les ETI : BANK AUDI LEBANON (Liban)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les PME et les ETI, d'un montant maximum de 60 millions d'EUR, avec mise en œuvre d'un mécanisme de partage des risques de l'UE, en faveur de Bank Audi SAL pour financer des investissements admissibles de petite et moyenne dimension réalisés par des PME ou des ETI dans les secteurs de la production et des services.

* * * * *

Le Conseil d'administration approuve en outre, par voie de procédure écrite, les propositions ci-dessous.

Opérations à l'intérieur de l'Union européenne

PIBM NACHHALTIGES WACHSTUM SCHLESWIG-HOLSTEIN (DE)

Le Conseil d'administration approuve un prêt intermédié à bénéficiaires multiples (PIBM), d'un montant maximum de 200 millions d'EUR, en faveur de Investitionsbank des Landes Schleswig-Holstein (IBSH) pour financer des projets de petite dimension mis en œuvre par des collectivités locales et d'autres entités publiques ainsi que leurs filiales pour favoriser une croissance durable dans le Land de Schleswig-Holstein.

Projet S-BAHN RUHRGEBIET (DE)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 175 millions d'EUR, en faveur de Zweckverband Verkehrsverbund Rhein-Ruhr (VRR) pour financer l'acquisition d'une quarantaine de nouvelles rames électriques pour le service de transport ferroviaire public suburbain (S-Bahn Teilnetz 2) dans la Ruhr (Rhénanie du Nord-Westphalie).

Prêt pour les PME et les ETI : BBVA III (ES)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les PME et les ETI, d'un montant maximum de 500 millions d'EUR, en faveur de Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A. (BBVA) pour financer des projets de petite et moyenne dimension, principalement en Espagne, mais aussi dans d'autres pays de l'UE.

PRÊT POUR LES PME ET D'AUTRES PRIORITÉS : SANTANDER (ES)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les PME et les ETI, d'un montant maximum de 500 millions d'EUR, en faveur de Banco Santander S.A. pour financer des projets de petite et moyenne dimension, principalement en Espagne, mais aussi dans d'autres pays de l'UE.

Projet ASF DÉPLACEMENT DE L'A9 (FR)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 390 millions d'EUR, en faveur d'Autoroutes du Sud de la France (ASF) pour financer la rectification du tracé de l'A9 et la réalisation d'un contournement autoroutier à Montpellier.

Projet BIOM BIODIESEL CROATIA (HR)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 40 millions d'EUR, en faveur de Hrvatska Banka za Obnovu i Razvitak (HBOR) pour financer la construction et l'exploitation d'une usine de production de biodiesel à partir d'huiles usagées d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes.

Prêt-cadre MISKOLC URBAN DEVELOPMENT (HU)

Le Conseil d'administration approuve un prêt-cadre, d'un montant maximum de 25 millions d'EUR, en faveur de la Ville de Miskolc pour financer des investissements admissibles principalement dans la revitalisation urbaine, les transports durables, l'industrie et l'innovation.

PRÊT POUR LES ETI : INTESA SANPAOLO II (IT)

Le Conseil d'administration approuve un prêt pour les ETI, d'un montant maximum de 300 millions d'EUR, en faveur d'Intesa Sanpaolo (ISP) pour financer des investissements admissibles dans l'industrie, l'agriculture, le tourisme et d'autres secteurs tertiaires réalisés par des ETI principalement en Italie, mais aussi dans d'autres pays de l'UE.

Projet POLISH ACADEMY OF SCIENCES II (PL)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 130 millions d'EUR, en faveur du ministère polonais des finances pour financer la recherche scientifique et universitaire de l'Académie polonaise des sciences (« APS ») et de ses instituts de recherche spécialisés.

Projet SSE CAITHNESS MORAY POWER TRANSMISSION (UK)

Le Conseil d'administration approuve un prêt, d'un montant maximum de 500 millions de GBP (environ 657 millions d'EUR), en faveur de SSE PLC pour financer la conception, la construction et l'exploitation de diverses installations destinées à renforcer, dans le nord-est de l'Écosse, les infrastructures de transport d'électricité, et principalement d'énergie produite par des centrales électriques à partir de sources renouvelables.